

# TARIFS POUR APPARTEMENT TYPE T2 = 2 personnes

Appartement de type T2	Tarif au 01/01/2019
Redevance mensuelle incluant le loyer et les charges locatives (téléassistance, chauffage, eau et électricité) + lessive-repassage	644,08 €
Charges mutualisées incluant les charges des parties communes et les frais de personnel	749,86 €
<b>Total mensuel</b>	<b>1393,94 €</b>
Prestations facultatives à l'unité	
Petit déjeuner	2,25 €
Déjeuner	6,80 €
Dîner	3,35 €
Portage des repas	2,00 €
Repas invité	
• Petit déjeuner	4,15 €
• Déjeuner	12,90 €
• Dîner	8,25 €
• Nuitée	5,35 €
Repas enfant invité - 12 ans	5,30 €
1 Repas évènementiel	19,00 €

**Quelques exemples de facturation pour 2 personnes occupant un appartement de type T2, suivant les prestations choisies :**

<b>Exemple 1</b> <i>déjeuner et dîner pris en commun chaque jour + 2 lessives-repassage dans le mois*</i>	
Exemple d'une facture mensuelle	Total
Redevance mensuelle	644,08 €
Charges mutualisées	749,86 €
60 déjeuners à 6,80 €	408,00 €
60 dîners à 3,35 €	201,00 €
2 prestations lessive-repassage	20,00 €
<b>Total à régler pour le mois</b>	<b>2022,94 €</b>

<b>Exemple 2</b> <i>déjeuner pris en commun chaque jour + 2 lessives-repassage dans le mois*</i>	
Exemple d'une facture mensuelle	Total
Redevance mensuelle	644,08 €
Charges mutualisées	749,86 €
60 déjeuners à 6,80 €	408,00 €
2 prestations lessive-repassage	20,00 €
<b>Total à régler pour le mois</b>	<b>1821,94 €</b>

<b>Exemple 3</b> <i>petit déjeuner, dîner et déjeuner pris en commun chaque jour + 2 lessives-repassage dans le mois*</i>	
Exemple d'une facture mensuelle	Total
Redevance mensuelle	644,08 €
Charges mutualisées	749,86 €
60 petits-déjeuners à 2,25 €	135,00 €
60 déjeuners à 6,80 €	408,00 €
60 dîners à 3,35 €	201,00 €
2 prestations lessive-repassage	20,00 €
<b>Total à régler pour le mois</b>	<b>2157,94 €</b>

\* lessive-repassage en plus de celle comprise dans le loyer

## Des aides possibles peuvent être accordées suivant les revenus :

- A.P.L (Aide Personnalisée au Logement),
- Aide sociale,
- A.P.A (Aide Personnalisée à l'Autonomie),
- Aide aux services ménagers.